



Communiqué de presse

Vendredi 30 août 2024

Rentrée des familles 2024-2025

Une rentrée plus solidaire, inclusive, innovante et agréable pour des milliers de petites Parisiennes et de petits Parisiens.

La Ville de Paris soutient financièrement les familles

Afin d'avancer vers une gratuité réelle de l'école publique, la Ville de Paris distribuera à tous les élèves entrant en classe de CP un **kit de fournitures scolaires gratuites** incluant crayons, stylos, feutres, ciseaux, ardoise, règle, colle et gomme. Le tarif de cantine à partir de 0,13€ reste inchangé depuis 10 ans.

C'est aussi ouvrir les portes du patrimoine parisien aux Parisiens. En 2024-2025, 12 800 billets gratuits seront distribués pour organiser des visites de la Tour Eiffel pour les classes et les centres de loisirs. En 2023-2024, 5 500 enfants des centres de loisirs parisiens ont notamment pu bénéficier de billets pour assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Des équipements créés ou rénovés

Les enfants du quartier Saint-Blaise (20^e) découvriront **une école flambant neuve**, portant le nom de la chanteuse féministe Anne Sylvestre, ainsi que sa cour Oasis. Pour permettre à toujours plus de familles l'accès à des modes de garde accessibles, l'offre d'accueil des jeunes enfants continue de se développer avec l'ouverture des nouvelles crèches Netter (12^e) et Davout (20^e). Les crèches Garancière (6^e) et Pisan (17^e) entièrement rénovées et mises en accessibilité accueilleront elles aussi de nouveaux les petits Parisiens à la rentrée.

Partout à Paris, et surtout dans les quartiers populaires, de nouveaux équipements accompagneront la rentrée sportive et culturelle des familles parisiennes avec la nouvelle médiathèque James Baldwin (19^e) et les deux gymnases de la nouvelle Adidas Arena (18^e), ils pourront aussi redécouvrir le stade Pierre de Coubertin (16^e), les centres sportifs Max Rousié (17^e), Dauvin (18^e), des Poissonniers (18^e) ainsi que la piscine Vallerey (20^e) nouvellement rénovés.

Une école innovante

Lutter contre les inégalités, c'est permettre l'accès aux nouveaux apprentissages à toutes et tous. C'est pourquoi, la Ville de Paris, en lien avec l'Académie de Paris, a investi pour offrir à la rentrée de nouveaux lieux pour « apprendre autrement » :

- *L'Académie des langues* pour permettre à de jeunes Parisiens de vivre une expérience linguistique immersive ;
- *École Dehors* pour développer l'apprentissage en extérieur ;
- *Le Théâtre de la Concorde* pour approfondir différemment l'apprentissage de la démocratie.

Une rentrée plus inclusive

L'école pour tous, c'est une école capable d'accueillir tous les enfants sans distinction. La Ville de Paris poursuit les travaux engagés depuis plusieurs années pour permettre l'accès de tous ses établissements recevant du public au plus grand nombre et a réalisé plus de 150 opérations de mise en accessibilité dans ses établissements scolaires cet été.

Pour permettre à des enfants scolarisés en établissement médico-social de grandir au milieu des autres dans un environnement ordinaire de l'éducation, 7 nouvelles unités externalisées d'enseignement s'implantent dans les écoles et les collèges, portant le nombre total de ces unités à 34 à Paris.

Ouvrir l'école à tous, c'est aussi accompagner. La Ville de Paris recrute 17 nouveaux agents dédiés à l'accompagnement de l'éducation des enfants en situation de handicap et de leurs familles dans les écoles et sur les temps périscolaires.

Parce que l'inclusion ne se limite pas au temps scolaire, un 9^e centre de loisirs à parité ouvrira ses portes à la rentrée au collège Budé (19^e) et accueillera à parité des adolescents en situation de handicap et des jeunes non handicapés âgés de 11 à 16 ans,.

Enfin, ouvrir l'école à tous c'est aussi adapter. Ainsi, la Ville de Paris a réalisé des commandes de matériel adapté grâce à un fournisseur spécialisé représentant 3 700 articles tels que des casques anti-bruit, des balles antistress ou de kits d'aide à la lecture pour personnes dyslexiques, commandés par 445 écoles, 89 centres de loisirs et 29 structures spécialisées.

Une alimentation toujours plus bio et durable

Faire grandir les petits Parisiens, c'est aussi les nourrir. La Ville de Paris, premier acheteur public de bio en France, continue d'avancer pour offrir une alimentation toujours plus bio et durable dans les assiettes des enfants :

- Dans les crèches municipales, l'objectif est déjà atteint : 100% des produits proposés sont bios et durables.
- Dans la restauration scolaire des écoliers et collégiens - déjà bien au-delà des objectifs nationaux de la loi EGALIM - **62% des produits sont labellisés durables et 46% sont bio.**

Ces produits de qualité sont de plus en plus souvent préparés au plus près des enfants amenés à les déguster : le fait-maison se développe dans toutes les cantines parisiennes pour proposer plats végétariens, vinaigrettes, sauces, potages, gâteaux et sandwiches.

Afin d'accompagner ce mouvement, une nouvelle grande cuisine entrera en service pour la restauration scolaire dans le 18^e : installée dans le collège Aimé Césaire, elle servira chaque jour 1 200 repas de qualité en liaison chaude aux enfants des collèges et écoles publiques voisines.

Face au réchauffement climatique, un environnement adapté

Cet été, plus de 500 chantiers ont été menés dans les écoles et les collèges pour mieux accueillir les enfants et les équipes. La Ville de Paris investit 100 millions d'euros pour améliorer les conditions d'accueil, adapter les locaux, réaliser les travaux d'entretien, améliorer cuisines, réfectoires, sanitaires et préaux mais aussi adapter les collèges et les écoles au réchauffement climatique en installant de nouvelles protections solaires, en changeant les fenêtres, en peignant les toits en blanc ou en améliorant les systèmes de ventilation.

Ces travaux s'accéléreront avec le lancement cette année d'un nouveau programme de rénovation complète des équipements scolaires et de petite enfance ayant pour objectif la rénovation écologique, l'amélioration fonctionnelle et la mise en accessibilité des 626 écoles et 454 crèches de la Ville de Paris.

En septembre, les élèves de 34 écoles parisiennes découvriront leurs nouvelles cours Oasis aménagées pendant l'été, portant le total parisien à 165 cours Oasis à la rentrée. Cette année scolaire, une quarantaine de nouveaux projets Oasis seront développés dans les écoles et pour la 1^{ère} fois, 5 crèches en bénéficieront.

Adapter les écoles ne s'arrête pas à la limite de leurs enceintes, c'est pourquoi la Ville de Paris poursuit son effort d'aménagement des rues attenantes avec 23 nouvelles rues aux enfants cet été. Aussi, le 28 septembre, en lien avec les mairies d'arrondissement, rendez-vous sera donné dans ces nouveaux espaces « cœurs de quartiers » pour rassembler familles et riverains et partager un moment convivial et festif autour d'un pique-nique, d'un apéro, de jeux ou d'activités sportives et culturelles.

Chiffres clés

- ✓ **Crèches** : 45 183 places à Paris dont **26 389 places municipales** ; 1 138 établissements dont **454 établissements municipaux**
- ✓ **626 écoles** (273 maternelles, 273 élémentaires, 80 polyvalentes)
 - dont 210 écoles classées en éducation prioritaire (184 REP et 26 REP+) et 24 écoles bénéficiant d'une convention académique pluriannuelle de priorité éducative
- ✓ **114 collèges** dont 30 en REP et REP+
- ✓ Dans les écoles parisiennes :
 - 72 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS),
 - 20 unités d'enseignement externes (UEE) adaptés à des handicaps différents (autisme, déficience intellectuelle, troubles visuels et auditifs),
 - un pôle d'enseignement pour jeunes sourds en langue des signes
- ✓ **9 centres de loisirs à parité** pour l'accueil d'enfants en situation de handicap et d'enfants sans handicap

- ✓ 4 enfants sur 5 participent aux activités périscolaires
- ✓ **Repas de cantine à partir de 13 centimes depuis 2014**
- ✓ **21 millions de repas servis par les Caisses des écoles en 2023**
- ✓ Près de **7 000 enfants** partent chaque année scolaire en **classes de découverte** organisées par la Ville de Paris
- ✓ 115 projets de collégiens de 50 établissements publics différents peuvent recevoir un financement de la Ville de Paris avec la mise en place de l'appel à projets collégiens
- ✓ **224 rues aux enfants** dont 74 aménagées et végétalisées
- ✓ **165 cours oasis**
- ✓ + de **13 000 kits de fournitures scolaires distribués**

Contact presse :

01 42 76 49 61 – presse@paris.fr